



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergévin - 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 英 : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 04 mars 2024

CIRCULAIRE CONFÉDÉRALE

Camarade,

04 mars 2009 - 04 mars 2024 : 15 ans se sont écoulés. Le contexte international, la rapacité des capitalistes, le nombre de plus en plus croissant de nouveaux riches et le risque d'une grande guerre ont un impact sur notre volonté à engager des luttes.

Nous sommes victimes de la politique des gouvernements successifs qui ont fait un choix de société : Saigner les travailleurs et les plus démunis pour mieux protéger les intérêts des gros et des riches. La richesse insolente côtoie l'extrême pauvreté !

Tous les jours, nous subissons de plein fouet des coups de massue. Dernier exemple en date, c'est la liquidation judiciaire de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Cadet Sainte-Rose qui a été prononcée à la barre du Tribunal. D'un côté, les jeunes scolarisés ou les stagiaires au sein de la MFR vont être livrés à eux-mêmes avec toutes les conséquences.

De l'autre, les salariés subiront les nouvelles mesures en vigueur à France-Travail (ex-Pôle emploi) à savoir une réduction tant de la durée que du niveau de l'indemnisation. A l'issue de la période d'indemnisation, s'ils perçoivent le Revenu de Solidarité Active, ils devront travailler gratuitement au minimum 15 heures par semaine.

Sans compter qu'ils peuvent subir la politique de radiation, pour diverses raisons, de la liste des demandeurs d'emploi. Nous continuons de mener des actions pour faire avancer nos revendications et toutes nos revendications. Ces derniers jours, notre Confédération est engagée sur plusieurs actions pour faire aboutir les revendications de ses mandants et, par la même, ceux des autres travailleurs.

A LA MAIRIE DE BOUILLANTE

Le mardi 27 février 2024, l'appel de l'Union des Agents des Collectivités Locales - CGTG, nos mandants ont entamé une grève pour le respect des relevés de décisions, pour l'amélioration des conditions de travail, l'attribution d'un local syndical et des tickets restaurant.

Le maire a rencontré nos camarades et leur a proposé une rencontre pour le jeudi 29 à 14H00. Nos camarades ont suspendu la grève. Le 29 février 2024, à l'issue de plus de 4 heures de négociations, le maire a répondu favorablement à la quasi-totalité des points de leur cahier de revendications. La grève a été levée.

A LA MAIRIE DES ABYMES

Depuis le mardi 27 février 2024, à l'appel de l'UACL - CGTG, nos mandants sont en grève. Leur seule revendication est **l'attribution des tickets restaurant**. Le maire, Éric JALTON, refuse de répondre favorablement à cette revendication. Dans un courrier du 28 février 2024 largement diffusé, il a écrit qu'il n'y est pas opposé mais, quelques minutes plus tard, il a renié son écrit qui, d'ailleurs, n'était pas un engagement ferme de sa part.

JALTON use et abuse de messages haineux, d'incitations au lynchage de notre secrétaire de la section syndicale. Ses mensonges sur les réseaux sociaux ne suffisent pas.

Le vendredi 1^{er} mars 2024, JALTON a placé la grève sur un terrain qui n'est pas le nôtre. Il a mobilisé une partie de la population contre nos camarades pour tenter de briser le piquet de grève et contre notre Confédération. Nos camarades ont fait preuve de sang-froid. Ce 04 mars, les agents du service technique non-grévistes ont tenu à marquer leur opposition à l'action du maire. Ils ont décidé de ne pas travailler. La grève se poursuit.

MOBILISATION CONTRE L'EMPOISONNEMENT AU CHLORDÉCONE

Le jeudi 29 février 2024, à l'appel de la CGTG-BANANE, 20 Ouvriers Agricoles et deux dirigeantes de la Confédération étaient mobilisés devant la Préfecture à 08H00. L'objectif était d'appuyer le projet de loi présenté le jour même au parlement par le député CALIFER.

Ils ont été reçus par des policiers qui avaient pour consigne du Préfet d'empêcher nos camarades de s'installer sous le préau de la préfecture. Voilà un préfet qui les aurait laissés se mouiller en cas de pluie ! Au lieu d'envoyer les policiers contrôler le travail dissimulé sur les plantations de bananes, ce dernier a préféré les utiliser pour refouler les ouvriers empoisonnés au chlordécone. Le comble !

Au bout, d'une heure et demi, une délégation, composée de 5 camarades conduite par Maurice, a été reçue par le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales (SGAR) Y. DAREAU.

Nos camarades ont dénoncé les consignes du préfet. Ils ont ensuite raconté leur souffrance en tant qu'ouvriers actifs ou pas et le drame vécu en tant que citoyen :

- **Paul**, ouvrier agricole retraité = son épouse, ouvrière agricole à la retraite = décédée d'un cancer au mois de septembre 2023. C'est lié à cet empoisonnement.
- **Eddy**, ouvrier agricole en activité = sa tante ouvrière agricole retraitée = morte d'un cancer à cause du chlordécone ;
- **Gesnel**, ouvrier agricole retraité = opération de la prostate ;
- **Louis**, ouvrier agricole en activité qui travaille dans des conditions de travail exécrables et subit des paiements de salaire en retard répétés ;

Nous avons remis au SGAR nos revendications immédiates :

La décontamination du sol qui est notre terrain de prédilection permanent ;

De l'eau potable sur toutes les plantations de banane ;

La reconnaissance systématique du caractère professionnel des maladies liées à l'utilisation des pesticides pour tous les Ouvriers Agricoles de la banane ;

L'indemnisation sans condition des Ouvriers Agricoles et de toutes les victimes ainsi que de leurs ayants-droits par tous les empoisonneurs...

Le projet de loi a été adopté au parlement. Il sera présenté devant le sénat dans les prochaines semaines.

AU GIE ARÉMA & CMA-CGM

Pour la deuxième fois, le GIE ARÉMA et la CMA-CGM ont convoqué nos 4 camarades le mercredi 06 mars 2024 dans un autre lieu neutre pour discuter de l'exécution de l'arrêt de la chambre sociale de la Cour d'Appel de Basse-Terre du 15 janvier 2024.

Le 23 février 2024, contrairement aux affirmations des dirigeants, les contrats de travail n'étaient pas encore rédigés. Les projets nous sont parvenus le 1^{er} mars au soir.

Au premier abord, en dépit de cette décision qui impose aux employeurs de les réintégrer en CDI à temps complet et de reconstituer leur carrière et ce, depuis le premier jour travaillé, ils sont toujours privés de travail, de salaire et de tout. Pour nous, à la CGTG, la reconstitution de carrière signifie que leur carrière doit être équivalente à celle d'un docker embauché à la même période que les camarades.

Nos camarades doivent bénéficier de tous les avancements de grades et échelons actés dans le cadre des NAO, de toutes les primes, ancienneté, 13^{ème} mois, intéressement et participation dès le premier jour de l'embauche, prime de vacances... dès le premier jour de l'embauche.

Leur demande d'une avance sur les sommes à percevoir pour tenir le coup leur a été refusée. Jusqu'au bout leurs employeurs leur font payer chèrement le fait qu'ils ont été au bout de leur combat.

Le 06 mars 2024, nous serons présents au rendez-vous à Jarry. Mais, d'ores et déjà nous le réaffirmons : nous ne nous laisserons pas bernier ! Nos camarades ne sont pas des mendians. Ils ne demandent pas la charité mais tous leur dû ! Le préfet est inactif sur l'eau empoisonnée au chlordécone, par l'aluminium, par les matières fécales, il est inactif pour contrôler l'usage réel de l'utilisation du charbon actif dans les réservoirs d'eau, mais il a le toupet de s'en prendre à nos camarades qui sont assurément malades.

Nous appelons tous nos camarades à renforcer la lutte en cours à la mairie des Abymes par leur présence sur le piquet de grève et le soutien aux actions des grévistes.

Rappel : nous invitons tous nos camarades à participer à la **COMMEMORATION DU 8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE DES FEMMES qui aura lieu vendredi à partir de 15h30 au siège de la CGTG, à Bergevin.**

CONFEDERATION GENERALE
DU TRAVAIL DE LA GUADELOUPE
CGTG
4, Cité Artisanale Bergevin - 97110 PAP
Tél.: 0590 82 34 61 - Fax : 0590 91 04 00
cgtg.confederation@wanadeo.fr

Secrétaire Général
Jean-Marie NOMERTIN